



ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière (110 000€): QBE Insurance (Europe) LIMITED
 Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

représentée par l'agent commercial indépendant
M. Daniel FOURCADE
 Tél. : 05.62.34.54.54
 Inscrit au RCS de Tarbes
 Siret : 443 658 463

Inscription au registre
 des Mandats N° **AF 23749**

MANDAT SIMPLE DE VENTE
 SANS EXCLUSIVITE

Entre les soussignés :

M. POTESTAT Guy 6 Chemin de la Taillades 65230 PEYRET SAINT ANDRÉ.
Mme POTESTAT Henriette 6 Chemin de la Taillades 65230 PEYRET ST ANDRÉ.

Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour le compte de l'indivision....., intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandats par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété : (section et N° de parcelle cadastrale, N° de lot copropriété, et superficie privative (art. 46 de la loi du 10.07.1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m²)

MAISON GASCONNE PARC ARBRE. Parcelle 2069 4400m²
 Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître... **PIERRE DHERS** à **Castelnau d'Agen**

Séquestre :
 La loi solidarité et renouvellement urbains du 13.12.2000 règlemente le versement visé ci-dessous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCH).
 En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître **CADILLAC** à **Castelnau d'Agen**

CLAUSE PENALE : En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière : **Signature client :**

Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de (chiffres) : **250 000 €**, **DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS** HA euros.
 (lettres) : **DEUX CENT VINGT CINQ MILLE EUROS NET VENDEUR**
 Dont le Prix net propriétaire(s) : **225 000** euros **NET VENDEUR**
DEUX CENT VINGT CINQ MILLE EUROS NET VENDEUR

Honoraires : nos honoraires fixés à 10% TTC, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts, ...).

Les Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres) : **25 000 €**,
 (lettres) : **VINGT CINQ MILLE EUROS** euros.

Plus-Values et T.V.A. : les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ci-dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

AUCUN HONORAIRE NE SERA DU AU CAS OU LE MANDANT VENDRAIT SANS AUCUNE INTERVENTION DE LA PART DU MANDATAIRE.

ABAFIM

Tél. : 05.62.34.54.54 Fax: 05.62.34.66.60
 Site web: www.abafim.fr e-mail: contact@abafim.com



ABAFIM



Capital de 50 000 € - 443 628 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° 01 6501 2016 000 002 957
 délivrée le 28/09/2016 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMOBILIERES & FOND DE COMMERCE
 10 Avenue de la Marine - 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière (110 000€) : OBR Immobilier (Europe) IMMOBILIER
 Court Dédicé - Tour A - 110 caplanade du Général de Gaulle - 92531 LA DEFENSE CEDEX

Inscription au registre
 des Mandats N° 2324

représentée par l'agent commercial indépendant
M. Daniel FOURCADE
 Tél : 05.62.34.54.54
 Inscrit au RCS de Tarbes
 Siret : 443 628 463

MANDAT SIMPLE DE VENTE SANS EXCLUSIVITE

Entre les soussignés :
 M. Daniel FOURCADE
 Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour le compte de l'indivision... intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandations par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété : (section et N° de parcelle cadastrale, N° de lot copropriété, et qu'éventuelle promesse d'achat de loi du 10/07/2009) ne sont pas applicables aux cases, gages, engagements de financement et aux lots en l'état de vente de biens immobiliers à titre définitif.
 Dont nous sommes devenus propriétaires par acte de Mairie...
 MAISON CACONNE PAYS ARGEZ. Parcelle 0031 H1000m²

Clause particulière :
 Signature client :
 Prix : le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-dessus désignés, est sans accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'égard de la part que de la part propre de l'acquéreur, de (chiffres) : 220 000 € (deux cent vingt mille euros) (lettres) : deux cent vingt mille euros.
 Dont le prix net propriétaire(s) : 220 000 € (deux cent vingt mille euros) (lettres) : deux cent vingt mille euros.
 Honoraires : nos honoraires fixes à 10% TTC, calculés sur le prix de vente, (prix inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 21 du décret N°20-08 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, achat de parts...)
 Les Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres) : 22 000 € (lettres) : vingt deux mille euros.
 Plus-Values et T.V.A. : les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ci-dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

AUCUN HONORAIRES NE SERA DU AU CAS OU LE REPAIEMENT SANS AUCUNE INTERVENTION DE LA PART DU MANDATAIRE.

ABAFIM

Tél : 05 62 34 54 54 Fax : 05 62 34 66 66
 Site web: www.abafim.fr e-mail: contact@abafim.com